

PROPARCO

2025

RAPPORT
FINANCIER

<u>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en milliers d'euros) – ACTIF</u>	<u>03</u>
<u>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en milliers d'euros) – PASSIF</u>	<u>04</u>
<u>COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en milliers d'euros)</u>	<u>05</u>
<u>ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</u>	<u>06</u>
<u>PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	<u>06</u>
<u>ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF POSTÉRIEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025</u>	<u>10</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	<u>10</u>
<u>NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS (en milliers d'euros)</u>	<u>11</u>
<u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</u>	<u>29</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en milliers d'euros) – ACTIF

Actif	Note	31/12/2025	31/12/2024	Δ
Caisse banques centrales		3	3	
Créances sur les établissements de crédit	1	3 663 735	3 819 866	-156 130
À vue		151 888	202 844	-50 955
dont entreprises liées		119 739	177 118	-57 379
dont pour compte de tiers		30 999	23 486	7 513
À terme		3 511 847	3 617 022	-105 175
dont entreprises liées		522 933	538 193	-15 260
dont pour compte de tiers		44 496	0	44 496
Opérations avec la clientèle	1	2 976 733	2 838 472	138 261
dont pour compte de tiers		70 400	85 544	-15 145
Obligations et autres titres à revenus fixes	2	426 729	217 948	208 781
Participations et autres titres détenus à long terme	2	2 026 529	1 775 002	251 527
dont pour compte de tiers		0	0	0
Immobilisations incorporelles	3	0	0	0
Immobilisations corporelles	3	937	961	-24
Autres actifs	4	8 599	26 842	-18 244
dont entreprises liées		16	1 614	-1 598
Comptes de régularisation	4	42 537	44 261	-1 724
dont entreprises liées		20 907	26 849	-5 942
TOTAL ACTIF		9 145 803	8 723 356	422 447

Hors bilan	31/12/2025	31/12/2024	Δ
Engagements de financement	722 886	1 264 670	-541 784
en faveur d'établissements de crédit	234 058	456 191	-222 133
en faveur de la clientèle	488 828	808 479	-319 651
Engagements de garantie	648 808	771 818	-123 010
d'ordre d'établissements de crédit	323 795	426 346	-102 551
d'ordre de la clientèle	325 013	345 472	-20 460
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	1 371 694	2 036 488	-664 794

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (en milliers d'euros) – PASSIF

Passif	Note	31/12/2025	31/12/2024	Δ
Caisse banques centrales		138	0	138
Dettes envers les établissements de crédit	5	6 313 347	6 045 056	268 291
À vue		2 586	7 085	-4 499
<i>dont entreprises liées</i>		2 534	7 085	-4 551
<i>dont pour compte de tiers</i>		0	0	0
À terme		6 310 761	6 037 971	272 790
<i>dont entreprises liées</i>		6 310 624	6 037 834	272 790
Autres passifs	4	840 070	702 892	137 178
<i>dont pour compte de tiers</i>		147 675	162 020	-14 345
Comptes de régularisation	4	126 299	137 757	-11 458
<i>dont entreprises liées</i>		764	10 573	-9 810
Provisions	6	91 719	111 344	-19 625
fonds pour risques bancaires généraux		0	0	0
Capitaux propres	7	1 774 229	1 726 306	47 923
Capital souscrit	7	1 506 212	1 506 212	0
<i>dont prime d'émission</i>		152 699	152 699	0
Réserve légale	7	32 796	29 979	2 817
<i>autres réserves</i>	7	0	0	0
<i>réserve spéciale des pvl</i>	7	0	0	0
Report à nouveau	7	176 030	133 777	42 253
Résultat de l'exercice	7	59 191	56 338	2 853
TOTAL PASSIF		9 145 803	8 723 356	422 447

Hors bilan	31/12/2025	31/12/2024	Δ
Engagements de financement	2 625 039	2 445 332	179 706
Reçus d'établissements de crédit	2 613 656	2 433 950	179 706
<i>dont entreprises liées</i>	2 613 656	2 433 950	179 706
Reçus de la clientèle	11 382	11 382	0
Engagements de garantie	2 377 672	2 480 991	-103 319
Reçus d'établissements de crédit	2 377 672	2 480 991	-103 319
<i>dont entreprises liées</i>	2 192 570	2 262 151	-69 581
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	5 002 711	4 926 323	76 388

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en milliers d'euros)

Compte de résultat	NOTE	31/12/2025	31/12/2024	Δ
Intérêts et produits assimilés	8	496 322	541 254	-44 931
Sur opérations avec les établissements de crédit		220 217	276 295	-56 078
<i>dont entreprises liées</i>		29 344	13 798	15 546
Sur opérations avec la clientèle		254 591	250 279	4 312
<i>dont entreprises liées</i>		56 164	271 891	-215 727
Sur obligations et autres titres à revenus fixes		21 514	14 679	6 834
Intérêts et charges assimilées	8	-352 543	-390 355	37 812
Sur opérations avec les établissements de crédit		-346 106	-378 587	32 481
<i>dont entreprises liées</i>		-343 617	-372 574	28 957
Sur opérations avec la clientèle		-6 438	-9 943	3 505
<i>dont entreprises liées</i>		0	648	-648
Sur obligations et autres titres à revenus fixes		0	-1 826	1 826
Revenus des titres à revenu variable	9	24 888	13 502	11 386
Commissions (produits)	10	22 677	32 766	-10 089
Commissions (charges)	10	-2 973	-5 512	2 539
Gains sur opérations sur titres de placement		3 752	-2 785	6 537
Autres produits d'exploitation bancaire	11	11 988	12 481	-494
<i>dont entreprises liées</i>		8 989	10 903	-1 914
Autres charges d'exploitation bancaire	12	-3 174	-4 041	867
PRODUIT NET BANCAIRE		200 937	197 310	3 626
Autres frais administratifs	13	-119 067	-119 377	311
<i>dont entreprises liées</i>		-97 479	-95 442	
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles		-479	-273	-206
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		81 391	77 660	3 731
Coût du risque	14	4 538	-30 808	35 346
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		85 929	46 852	39 077
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	15	-13 350	21 348	-34 698
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		72 580	68 200	4 379
Dotations/reprises de FRBG		-	-	-
Résultat exceptionnel	16	1 505	1 612	-107
Produits exceptionnels		1 536	1 666	-130
Charges exceptionnelles		-32	-55	23
Impôt sur les bénéfices	17	-14 894	-13 474	-1 419
RÉSULTAT NET		59 191	56 338	2 853

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur la situation financière de la société n'est apparu après la clôture au 31 décembre 2025.

Néanmoins, nous souhaitons souligner les deux points suivants sur les événements intervenus durant l'année 2025 :

Situation au Sénégal

Le contexte macroéconomique au Sénégal a été marqué par une réévaluation courant 2025 de la trajectoire d'endettement et de possibles tensions budgétaires. PROPARCO a procédé au cours de l'année à une revue de son portefeuille pour évaluer les risques de crédit : certaines expositions ont été déclassées au 2^{ème} semestre au regard de difficultés intrinsèques et/ou d'un risque pesant sur les recettes en cas d'*off taker* public. L'exposition de Proparco est proche de 180 M€ à fin décembre. Près de 100M€ de créances sont qualifiées dans la catégorie douteuse à fin 2025 et provisionnées à titre individuel. Ce portefeuille fait l'objet d'un suivi étroit et régulier.

Risques Financiers Climatiques

L'évaluation des Risques financiers Climatiques (physiques et de transition) est réalisée de manière systématique sur les nouveaux octrois pour l'activité Dettes conformément à la méthodologie déployée au niveau Groupe.

Création de la succursale de Singapour

Dans le cadre de sa stratégie de développement en Asie du Sud-Est, PROPARCO a procédé à l'ouverture d'une succursale à Singapour, constituée le 3 juillet 2025.

Cette implantation vise à renforcer l'origination d'opportunités d'investissement conformes au mandat de PROPARCO, en lien avec des contreparties basées à Singapour et actives dans les pays éligibles au sens du CAD (Comité d'aide au développement) de l'OCDE.

L'activité de la succursale, principalement dédiée à la prospection commerciale, au suivi de portefeuille et au développement de relations d'affaires, se traduit uniquement par des coûts de déploiement de la structure, non matériels, dans les comptes de PROPARCO au titre de l'exercice 2025.

À la date de clôture, la succursale est composée d'un unique agent expatrié mis à disposition par le groupe Agence Française de Développement.

Affectation du résultat de l'exercice 2024

L'assemblée générale du 28 mai 2025 a approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Elle a également approuvé l'affectation du résultat social 2024 (+56,3 M€), par la distribution de dividendes à hauteur de 11,27M€, une dotation de la réserve légale de 2,8M€ et le reliquat de 42,2M€ en report à nouveau. Le report à nouveau créateur s'élève, après cette affectation, à 176 M€.

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.

Généralités sur les comptes

Les comptes annuels de Proparco ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement No. 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les comptes individuels annuels comprennent le bilan, le hors-bilan, le compte de résultat et une annexe qui complète l'information donnée par les trois premiers éléments.

Ils ont été établis dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Conformément aux normes en vigueur, PROPARCO applique depuis le 1^{er} janvier 2006, le règlement CRC No. 2005-03, abrogé et repris par le règlement ANC No. 2014-07 du 26 novembre 2014, relatif au traitement comptable du risque de crédit

Changements de réglementation comptable

Le règlement ANC No. 2023-03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC No. 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC No. 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ces modifications constituent un changement de méthode comptable. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur les comptes de PROPARCO.

Conversion des opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont évalués au cours de change au comptant à la clôture de chaque arrêté.

La conversion de ces opérations libellées en devises aux dates d'arrêté fait apparaître un écart constaté au compte de résultat, à l'exception des opérations suivantes, pour lesquelles l'écart est conservé dans un compte de régularisation :

- titres de participation libellés en devises et financés en euros,
- instruments financiers enregistrés au hors-bilan,
- éléments du bilan et du hors-bilan libellés en devises non liquides.

Les produits et charges libellés en devises, relatifs à des prêts, des emprunts, des titres ou des opérations de hors-bilan, sont enregistrés dans des comptes de produits et charges ouverts dans chacune des devises concernées, les conversions s'effectuant aux dates d'arrêté mensuel.

Les produits et charges libellés en devises sont fixés mensuellement en euro et les variations ultérieures du cours des

devises font apparaître une perte ou un gain de change en compte de résultat.

Créances et dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Dans le bilan, la rubrique « A vue » du poste « Créances sur les établissements de crédit » comprend principalement les compte-courants de PROPARCO ouverts dans les livres de l'AFD.

Dans la rubrique « A terme », sont enregistrés les encours nets des prêts à des établissements financiers et les dépôts à terme effectués auprès de l'AFD (y compris les intérêts courus).

Les « Créances sur la clientèle » regroupent les encours nets des prêts aux sociétés non financières, les prêts participatifs, et les avances de PROPARCO en comptes-courants d'actionnaire, ainsi que les créances rattachées (y compris les intérêts courus).

Dans le compte de résultat, les produits enregistrent les intérêts courus échus et non échus calculés prorata temporis sur les activités de portefeuille, sur les avances en comptes-courants d'actionnaires, sur les prêts et les dépôts à terme.

Conformément au règlement No. 2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014, les encours douteux compromis et les encours restructurés sont distingués en :

Encours douteux compromis :

Il s'agit des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquels aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. En application du règlement No. 2014-07 de l'ANC, sont en tout état de cause classés dans cette catégorie les encours présentant des impayés depuis plus de 12 mois consécutifs à compter de leur déclassement en douteux et les contrats de crédit déchus de leur terme. Les encours douteux compromis au 31 décembre 2025 s'élèvent à 303,1 M€.

Encours restructurés à des conditions hors marché :

Ils doivent être identifiés au sein de l'encours sain. PROPARCO n'a pas recensé de nouvelle restructuration à des conditions hors marché au cours de l'exercice.

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur entraîne une modification des termes du contrat initial pour permettre à l'emprunteur de faire face aux difficultés financières qu'il rencontre. Si, compte tenu de la modification des conditions de l'emprunt, la valeur actualisée des nouveaux flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une décote doit être comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la nouvelle valeur actualisée. Au cours de l'exercice 2025, PROPARCO n'a conclu aucune restructuration ayant nécessité la comptabilisation d'une décote dans les comptes.

Les dettes à terme envers les établissements de crédit représentent le montant total des emprunts contractés auprès de l'AFD ainsi que les intérêts courus associés.

Participations et activités de portefeuille

Les participations sont initialement comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, frais exclus. Il peut s'agir de titres dont la détention durable est estimée utile à l'activité de Proparco ou de titres détenus dans l'intention de favoriser le développement de relations, afin de créer un lien privilégié avec la société émettrice.

À chaque arrêté, les titres sont évalués à leur valeur probable de négociation, en tenant compte notamment de la rentabilité, des capitaux propres, des perspectives de réalisation, de la conjoncture économique et, pour les titres cotés, des cours moyens récents.

Pour les titres de participation détenus dans des fonds en phase d'investissement, la valeur d'utilité est déterminée conformément aux règles applicables aux immobilisations financières. Durant cette phase, la performance suit classiquement une « courbe en J » : les premières années reflètent les frais de gestion et les appels de fonds, avant la remontée de valeur liée aux premières réalisations.

Ce profil est inhérent aux fonds d'investissement et ne constitue pas, en soi, un indice de perte de valeur durable. La valeur d'utilité est ainsi maintenue au moins au coût historique, sauf éléments objectifs attestant d'une dépréciation durable des sous-jacents.

Les produits de titres à revenu variable enregistrés en résultat représentent les dividendes et jetons de présence perçus ou à recevoir.

Titres de placement

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées. A la clôture de chaque arrêté, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation. En fonction du type de titre (coté ou non coté), les éléments suivants peuvent être pris en compte : la rentabilité et la perspective de rentabilité, les capitaux propres, la perspective de réalisation, la conjoncture économique, et les cours moyens de bourse des derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation.

La couverture des risques

La couverture des risques est assurée au moyen de trois types de dotations :

Dépréciation des titres

Elles sont constituées pour ramener les titres à leur valeur d'usage si celle-ci est estimée inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'usage d'une participation est évaluée en fonction de la situation nette de l'entreprise – ou de la valeur liquidative pour les fonds d'investissement – de ses perspectives estimées à partir des informations économiques et financières recueillies sur l'entreprise, de l'environnement du pays d'implantation, et des éventuels engagements de sortie obtenus.

Dépréciation des créances douteuses

Les prêts comportant une ou plusieurs échéance(s) impayée(s) de plus de 3 mois sont systématiquement déclassés en encours douteux, conformément à la réglementation bancaire. A ce titre, les intérêts échus impayés et les intérêts courus sont dépréciés à 100%, et les prêts font éventuellement l'objet de dépréciations sur le principal, étudiées au cas par cas à l'issue de la cotation et conformément au règlement No. 2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014.

Les créances douteuses font l'objet de dépréciations enregistrées en diminution de l'actif, destinées à couvrir la perte probable qui en résultera. Ces dépréciations correspondent, en valeur actualisée, à l'ensemble des pertes prévisionnelles au titre des encours douteux ou douteux compromis. Les pertes prévisionnelles sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux, déduction faite des flux déjà encaissés, et les flux prévisionnels. Les flux sont actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des encours pour les prêts à taux fixe et au dernier taux d'intérêt effectif pour les prêts à taux variable.

Les factures clients impayées depuis plus de 6 mois sont déclassées en créances douteuses selon les règles de provisionnement suivantes :

- Factures dont l'exigibilité est immédiate (càd toutes les factures hors les *Front end fee/upfront fee*):
 - Provisionnement à 100%
- Factures de *Front end fee* ou *Upfront fee* (paiement de cette commission et un CPs à la signature ou au 1^{er} décaissement):
 - Provisionnement selon le % communiqué par DMO à chaque semestre.

Provision pour risque collectif

Le portefeuille de créances dépréciées sur base collective correspond à l'ensemble des prêts non dépréciés sur base individuelle ainsi que les engagements de garantie donnés et les engagements de financement donnés sur les montants restant à verser au titre des conventions de prêts signées.

PROPARCO classe les actifs en 3 catégories distinctes (appelées aussi « stages ») selon l'évolution, dès l'origine, du risque de crédit attaché à l'actif. La méthode de calcul de la provision collective diffère selon l'appartenance à l'un de ces 3 stages.

L'appartenance à chacune de ces catégories est définie de la façon suivante :

- Stage 1 : regroupe les actifs « sains » et n'ayant pas subi de dégradation du risque de contrepartie depuis leur mise en place. Le mode de calcul de la provision est basé sur les pertes attendues (*Expected Loss*) sur un horizon de 12 mois ;
- Stage 2 : regroupe les actifs sains pour lesquels une augmentation significative du risque de crédit a été observée depuis la comptabilisation initiale. Le mode de calcul de la provision est basé statistiquement sur les pertes attendues à maturité (*Expected Loss*) ;
- Stage 3 : regroupe les actifs pour lesquels il existe un indicateur objectif de dépréciation (identique à la notion de défaut actuellement retenue par le Groupe pour apprécier l'existence d'un indice objectif de dépréciation). Le mode de calcul de la provision est basé sur les pertes attendues (*Expected Loss*) sur la maturité de l'opération.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut être appréciée sur une base individuelle ou sur une base collective.

Proparco, conformément aux pratiques en place au sein du groupe AFD, examine toutes les informations dont il dispose (internes ou externes, incluant des données historiques, des informations sur les conditions économiques actuelles, des prévisions fiables sur les événements futurs et conditions économiques).

Le modèle de dépréciation est fondé sur la perte attendue, cette dernière doit refléter la meilleure information disponible à la date de clôture en ayant une approche prospective (*forward looking*).

Afin d'apprécier l'augmentation significative du risque de crédit d'un actif financier depuis son entrée au bilan, qui entraîne son transfert du stage 1 au stage 2, le Groupe a construit un cadre méthodologique définissant les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit. La méthodologie retenue repose sur une combinaison de plusieurs critères notamment les notations internes, la mise sous surveillance, la présomption réfutable de dégradation significative en présence d'impayé de plus de 30 jours.

Mesure des pertes de crédits attendus « ECL »

Les pertes de crédits attendus sont définies comme une estimation probable des pertes de crédit actualisées pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes sur l'année à venir ou sur la durée de vie des actifs selon le stage.

La méthodologie de calcul développée par le groupe repose sur des concepts et données internes mais également sur des matrices de transition externe retraitées.

Le calcul du montant des pertes de crédit attendues (ECL) s'appuie essentiellement sur trois paramètres principaux : la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD) en tenant compte des profils d'amortissement.

Par ailleurs, les paramètres tiennent compte désormais de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (*forward-looking*). PROPARCO prend en compte des informations prospectives dans la mesure des pertes de crédit attendues.

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique se fait sur la base de la modulation à la hausse des provisions en fonction des projections macroéconomiques pour définir des groupes de pays. Les principaux critères retenus sont :

- les perspectives de croissance du PIB établies par le FMI ;
- les perspectives des agences de notation ;
- le degré de soutenabilité de la dette publiée par la Banque mondiale.

Le croisement de ces 3 indicateurs (avec des pondérations pour chaque valeur d'indicateur) conduit à définir une liste de pays qui est soumise pour revue à dire d'expert de PROPARCO.

Une fois la liste validée par les différentes parties prenantes, les géographies sont alors classées en fonction de l'anticipation du contexte économique (contexte très dégradé, dégradé, stable, favorable, très favorable).

La prise en compte de ces anticipations dans les provisions collectives se fait grâce à des facteurs multiplicatifs ayant

pour but d'ajouter un coussin de provisions supplémentaires dans les géographies où le contexte économique est jugé dégradé à court terme.

Probabilité de défaut (PD)

La probabilité de défaut permet de modéliser la probabilité qu'un contrat aille en défaut sur un horizon de temps donné. Cette probabilité est modélisée :

- à partir de critères de segmentation du risque ;
- sur un horizon de 12 mois (notée PD 12 mois) pour le calcul de la perte attendue des actifs du stage 1 ; et
- sur l'ensemble des échéances de paiements des actifs associés au stage 2 (appelée Courbe de PD à maturité ou PD *lifetime*).

Compte tenu du faible volume de prêts au sein du Groupe AFD, du caractère « low default portfolio » de certains portefeuilles, le Groupe AFD ne dispose pas d'une collecte des défauts historiques internes assez représentative de la réalité économique des zones d'intervention des entités du Groupe.

Pour ces raisons, le Groupe AFD a retenu une approche basée sur des transitions de notations et des probabilités de défaut communiquées par les agences de notation. Des retraitements peuvent s'avérer nécessaires sur les matrices de transition externes afin de corriger certaines irrégularités pouvant avoir un impact sur la cohérence des probabilités de défaut calculées à partir de ces matrices externes.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (*Loss Given Default*, LGD) est modélisée pour les actifs des différents stages. Proparco a pris en compte dans la modélisation de la LGD la valorisation des collatéraux.

Afin de tenir compte du modèle économique de l'AFD et de sa capacité de recouvrement, Proparco s'appuie sur l'observation du recouvrement sur des dossiers historiques résolus (i.e. avec extinction de la position après remboursement et/ou passage en pertes).

Exposition au défaut (EAD):

L'exposition au défaut correspond au montant résiduel anticipé par le débiteur au moment du défaut et doit, ainsi, prendre en compte les *cash-flows* futurs et les éléments *forward-looking*. A ce titre, l'EAD tient compte :

- des amortissements contractuels du principal ;
- des éléments de tirage des lignes comptabilisées au hors bilan ;
- des éventuels remboursements anticipés.

Proparco peut également enregistrer un complément de provision au regard d'événements spécifiques impactant sa zone d'intervention.

Provision pour risque divers

Les provisions sont comptabilisées pour leurs valeurs actualisées quand les trois conditions suivantes sont remplies :

- la société a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ;
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur 3 années.

Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- agencements et aménagements : linéaire de 2 à 10 années
- mobilier de bureau : linéaire sur 5 ou 10 années
- matériel de bureau et informatique : linéaire sur 5 années
- matériel de logement : linéaire sur 5 années
- mobilier de logement : linéaire sur 5 ou 10 années

Fonds pour compte de tiers

Les fonds pour compte de tiers sont enregistrés dans les autres passifs. Ils comprennent les soldes des fonds gérés notamment pour le compte d'organismes tels que EDFI et l'Union Européenne.

Hors-bilan

Les engagements de financement donnés enregistrent le montant des restes à verser sur les financements autorisés par le Conseil d'Administration ou la Direction Générale (sur délégation du Conseil d'Administration) pour les opérations de prêts, de comptes-courants d'actionnaire, d'obligations et d'obligations convertibles, lorsque les conventions sont signées.

Les engagements de garantie donnés comprennent des formes variées de garanties accordées par PROPARCO à des établissements de crédit et à la clientèle.

Les engagements de financements reçus concernent des ressources mobilisables auprès de l'AFD (pour 2 613,7 M€) et de l'Union européenne (pour 11,4 M€).

Les engagements de garantie reçus (2 377,7 M€) correspondent à des garanties reçues d'établissement de crédit en couverture d'opérations de prêts et de garanties données. Les garanties reçues d'établissement de crédit comprennent essentiellement à la fin de l'année 2025 la garantie au titre des sous-participations AFD pour 2 192,6 M€.

Les engagements de financement donnés sur conventions non signées ne sont pas inscrits dans le hors bilan publiable, conformément à la réglementation bancaire.

ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF POSTÉRIEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025

La diversification géographique et sectorielle du portefeuille renforce la résilience globale de PROPARCO. L'exposition directe de PROPARCO aux zones affectées par la crise au Moyen-Orient (Égypte, Jordanie, Palestine, Irak) est non significative et représente une part marginale des expositions de PROPARCO (4% à fin 2025 soit environ 300M€ dont 200 en Égypte). Des mesures de gestion des risques ont été mises en place pour suivre et évaluer les éventuels effets indirects sur les contreparties en portefeuille. À ce stade, aucun impact matériel direct n'a été identifié.

AUTRES INFORMATIONS

L'exercice comptable comporte 12 mois.

Informations sur les États ou territoires non coopératifs

L'article L.511-45 du Code monétaire et financier (modifié par Ordonnance No. 2014-158 du 20 février 2014p-art.3) impose aux établissements de crédit de publier en annexe de leurs comptes annuels des informations sur leurs implantations dans les États ou territoires qui n'ont pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

La loi No. 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires élargit la liste des informations requises par les banques sur leurs implantations dans les ETNC.

Proparco ne détient, au 31 décembre 2025, aucune implantation dans les États ou territoires non coopératifs.

Identité de la société mère consolidant les comptes de PROPARCO au 31 décembre 2025

Les comptes de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de l'AFD (Agence Française de Développement), établissement public à caractère industriel ou commercial, ayant son siège social à Paris, 5 rue Roland Barthes, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 775 665 599.

Les copies des états financiers consolidés sont disponibles à cette même adresse, pour autant qu'elles soient disponibles.

Les états financiers consolidés du groupe AFD sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante :

www.afd.fr/fr/espace-investisseurs.

L'AFD détient 85,21 % de Proparco au 31 décembre 2025.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS (en milliers d'euros)

NOTE 1 - Créances sur les établissements de crédit et clientèle (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
À vue	151 888	202 844
Intérêts courus	0	555
<i>dont pour compte de tiers</i>	0	0
Encours	151 888	202 289
<i>dont pour compte de tiers</i>	30 999	23 734
À terme	3 511 847	3 617 022
Intérêts courus	43 014	57 616
<i>dont douteux</i>	346	1 468
<i>dont pour compte de tiers</i>	141	97
Encours	3 511 351	3 614 297
<i>dont douteux</i>	74 611	89 204
<i>dont douteux compromis</i>	69 830	41 567
<i>dont pour compte de tiers</i>	44 354	33 869
Dépréciations sur prêts à terme	-42 518	-54 891
<i>dont douteux compromis</i>	-42 273	-36 991
<i>dont Prêts participatifs et prêts subordonnés</i>	0	0
Intérêts courus	0	0
<i>dont douteux</i>	0	0
Encours	0	0
<i>dont douteux</i>	0	0
Dépréciations	0	0
<i>dont douteux compromis</i>	0	0
TOTAL CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 663 735	3 819 866
Prêts en comptes-courants d'actionnaire	741	6 684
Intérêts courus	16	46
<i>dont pour compte de tiers</i>	0	0
Encours	882	12 472
<i>dont douteux</i>	172	11 169
<i>dont douteux compromis</i>	172	0
<i>dont douteux pour compte de tiers</i>	0	0
Dépréciations	-157	-5 833
<i>dont douteux compromis</i>	-157	-5 833
Autres prêts à des sociétés	2 975 992	2 831 788
Intérêts courus	38 120	39 861
<i>dont douteux</i>	4 622	4 510
<i>dont douteux compromis</i>	3 086	3 676
<i>dont pour compte de tiers</i>	973	1 337

	31/12/2025	31/12/2024
Encours	3 101 669	2 946 622
<i>dont douteux</i>	387 372	312 129
<i>dont douteux compromis</i>	211 864	229 446
<i>dont pour compte de tiers</i>	69 427	84 207
Dépréciations	-163 797	-154 695
<i>dont douteux compromis</i>	-117 091	-125 475
dont Prêts participatifs et prêts subordonnés	9 905	5 207
Intérêts courus	285	37
<i>dont douteux</i>	42	0
<i>dont douteux compromis</i>	42	37
Encours	23 830	19 598
<i>dont douteux</i>	19 367	0
<i>dont douteux compromis</i>	19 367	19 598
Dépréciations	-14 210	-14 429
<i>dont douteux compromis</i>	-14 210	-14 429
TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	2 976 733	2 838 472
TOTAL À L'ACTIF	6 640 468¹	6 658 338

¹ Dont sous participations en risque et trésorerie pour le compte de l'AFD pour 2 015 786 K€ (2 149 532 K€ en 2024).

VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE (en milliers d'euros)

	Durée < 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Créances rattachées ou dépréciations non ventilable	Total
Dépôts à terme - Entreprises liées	40 000	60 000	412 000	0	10 932	522 933
Autres prêts à terme établissements de crédit	172 501	655 805	1 813 737	312 953	31 940	2 986 936
Prêts pour compte de tiers	0	11 918	32 436	0	141	44 496
Dépréciations					-42 518	-42 518
TOTAL CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	212 501	727 724	2 258 173	312 953	497	3 511 847
Crédits à la clientèle	169 933	281 415	1 436 701	1 145 075	37 162	3 070 287
Crédits pour compte de tiers	12 221	8 178	33 016	16 010	973	70 400
Dépréciations					-163 953	-163 953
TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	182 155	289 593	1 469 717	1 161 086	-125 818	2 976 733

Les impayés, exigibles immédiatement, et les douteux, dont la durée résiduelle est inconnue, sont reportés dans la colonne < à 3 mois.

VENTILATION DES ENCOURS BRUTS EN CAPITAL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE hors encours pour compte de tiers (en milliers d'euros)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Encours Sains	Encours Douteux	Total Encours	Encours Sains	Encours Douteux	Total Encours
Afrique Australe et Océan Indien	477 372	50 290	527 662	370 536	48 353	418 889
Afrique Centrale et Afrique de l'Est	427 803	70 450	498 253	519 049	65 408	584 457
Afrique de l'Ouest	673 218	131 917	805 135	781 571	55 690	837 261
Multi-pays Afrique	491 319	3 195	494 514	506 002	7 056	513 058
Asie	1 118 852	21 115	1 139 967	915 408	33 959	949 367
Amérique Latine et Caraïbes	1 355 057	105 733	1 460 790	1 302 131	106 805	1 408 936
Multi-zones	246 283	150	246 433	219 394	150	219 544
Méditerranée/ Maghreb	1 164 942	53 399	1 218 341	1 115 351	65 895	1 181 246
Outre-Mer	0	0	0	0	0	0
Europe	142 076	31 505	173 581	149 399	29 178	178 577
TOTAL BRUT À L'ACTIF	6 096 922	467 754	6 564 676	5 878 841	412 494	6 291 335

Les encours bruts correspondent aux créances de capital hors encours pour comptes de tiers. Ils représentent 3,3 M€ pour les créances à terme avec les établissements de crédit et 2,8 M€ pour les créances sur la clientèle.

NOTE 2 - Participations et activités de portefeuille (en milliers d'euros)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Fonds Propres	Fonds Tiers	Total	Fonds Propres	Fonds Tiers	Total
Valeur Brute des Participations	2 118 685	0	2 118 685	1 796 113	0	1 796 113
<i>dont cotées</i>	179 660	0	179 660	179 669	0	179 669
<i>dont écart conversion actif</i>	76 773	0	76 773	18 847	0	18 847
<i>dont écart conversion passif</i>	-12 752	0	-12 752	-84 080	0	-84 080
Dépréciations des Participations	-231 863	0	-231 863	-157 425	0	-157 425
<i>dont cotées</i>	54 480	0	54 480	49 483	0	49 483
Valeur Brute des Titres à long terme	147 224	0	147 224	147 224	0	147 224
<i>dont écart conversion actif</i>	901	0	901	0	0	0
<i>dont écart conversion Passif</i>		0	0	-1 150	0	-1 150
Dépréciations des Titres à long terme	-7 518	0	-7 518	-10 910	0	-10 910
Intérêts des Autres titres	0	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE DU PORTEFEUILLE GLOBAL	2 026 529	0	2 026 529	1 775 002	0	1 775 002

Évolution des participations et autres titres sur fonds propres (en milliers d'euros)

	31/12/2024 Brut	Acquisitions	Cessions	Autres variations de l'encours	31/12/2025 Brut	31/12/2025 Net
Établissements Financiers	245 930	27 152	0	-483	272 599	216 374
Autres Sociétés	1 697 407	342 021	36 693	-9 425	1 993 310	1 810 155
TOTAL	1 943 337	369 173	36 693	-9 907	2 265 909	2 026 529

Au 31/12/2025 les participations souscrites sur fonds propres sont libérées pour 1 577 701 milliers d'euros et non libérées pour 688 208 milliers d'euros.

Dépréciation des participations et autres activités de portefeuille (en milliers d'euros)

	31/12/2024 Dépréciations	Dotations	Reprises	31/12/2025 Dépréciations
Participations	157 425	103 655	29 217	231 863
Titres à long terme	10 910	4 900	8 292	7 518
TOTAL	168 335	108 554	37 509	239 381

Obligations et autres titres à revenus fixes (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Obligations simples	412 051	201 156
Intérêts courus	6 031	2 173
Encours	406 503	202 110
Dépréciations	-482	-3 127
Obligations convertibles	14 678	16 792
Intérêts courus	231	348
Encours	26 829	31 138
Dépréciations	-12 383	-14 694
TOTAL	426 729	217 948

Ventilation selon la durée résiduelle

	Durée < 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Créances rattachées ou dépre- ciations non ventilable	Total
Obligations et Autres titres à revenus fixes	10 324	38 462	333 384	51 161	6 263	439 594
Dépréciations					-12 865	-12 865
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENUS FIXES	10 324	38 462	333 384	51 161	-6 603	426 729

Les impayés, exigibles immédiatement, et les douteux, dont la durée résiduelle est inconnue, sont reportés dans la colonne < à 3 mois.

NOTE 3 - Immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'euros)

	31/12/2024				31/12/2025		31/12/2025
	Brut	Acquisitions	Cessions	Autres	Brut	Amort. & Dépréciation	Net
Immobilisations incorporelles	50	0	0	0	50	50	0
Immobilisations corporelles & assimilées	7 359	351	2	0	7 708	7 078	630
Immobilisations en-cours	203	454	0	-350	307	0	307
TOTAL	7 612	806	2	-350	8 065	7 128	937

NOTE 4 - Comptes de régularisation et autres actifs et passifs (en milliers d'euros)

	31/12/2025		31/12/2024	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Frais et taxes à Récupérer	64		45	
Créances fiscales	2 909		5 956	
Dettes fournisseurs	47		41	
État – TVA	721		13 837	
Débiteurs Divers	4 857		6 964	
Factures de commissions clients émises	4 816		6 930	
Autres débiteurs divers	40		34	
TOTAL AUTRES ACTIFS	8 599		26 842	
Produits à recevoir Divers	39 929		42 605	
Dividendes et jetons de présence	0		0	
Intérêts courus sur swap	11 566		11 451	
Factures émises de prestations et commissions	27 627		30 691	
Bonifications Prêts	736		463	
Charges constatées d'avances	361		292	
Compte d'ajustement sur devises	1 873		1 086	
Divers	374		278	
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	42 537		44 261	
Versement à effectuer sur Participations		688 208		521 869
Dettes Fiscales		2 756		18 588
Dettes Fournisseurs		21		63
Créditeurs Divers		1 410		352
Fonds pour Compte de Tiers		147 675		162 020
EDFI		147 675		162 020
Subvention programme 209		0		0
TOTAL AUTRES PASSIFS		840 070		702 892
Compte d'Ajustement sur Devises		0		0
Dettes Fournisseurs		5 889		7 591
Prestations de Service AFD à régler		47		9 669
Produits constatés d'avances		106 810		78 296
Produits de cession d'élément d'actifs		6		7
Déport		0		0
Divers		13 547		42 194
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF		126 299		137 757
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS, PASSIFS	51 136	966 369	71 104	840 650

NOTE 5 - Dettes envers les établissements de crédit (en milliers d'euros)

	Intérêts Courus	Capital Correspondant	31/12/2025 Total Bilan	Intérêts Courus	Capital Correspondant	31/12/2024 Total Bilan
À vue	153	2 434	2 586	329	6 756	7 085
À terme	68 104	6 242 657	6 310 761	75 881	5 962 090	6 037 971
TOTAL NET AU PASSIF	68 256	6 245 091	6 313 347	76 210	5 968 846	6 045 056

Les dettes à terme représentent le montant total des emprunts et avances de trésorerie contractés auprès de l'Agence Française de Développement.

Ventilation selon la durée résiduelle des dettes envers les établissements de crédit (en milliers d'euros)

	Durée < 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Dettes rattachées	Total
Dettes à terme	239 539	939 745	3 532 923	1 530 451	68 104	6 310 761

NOTE 6 - Provisions (en milliers d'euros)

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Variation de Change	Autre Mouvement	31/12/2025
Provision pour risque et charges	0	0	0	0		0
Provision pour risque collectif	111 344	23 881	43 506	0		91 719
dont Encours de prêt	86 629	20 663	31 255			76 036
dont Engagements de financements sur prêts	12 952	1 289	8 905			5 336
dont Garanties données	11 763	1 929	3 346			10 346
TOTAL	111 344	23 881	43 506	0	0	91 719

NOTE 7 - Capitaux propres (en milliers d'euros)

	31/12/2024	Affectation résultat 2024	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Résultat 31/12/2025	31/12/2025
Capital souscrit	1 353 513					1 353 513
Prime d'émission	152 699					152 699
Report à nouveau	133 776	42 253				176 029
Réserve légale	29 979	2 817				32 796
Résultat	56 338	-45 070	-11 268		59 191	59 191
TOTAL	1 726 305	0	-11 268	0	59 191	1 774 228

Le capital de PROPARCO SA est composé de 84 594 578 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 €.

NOTE 8 - Intérêts et produits/charges assimilés (en milliers d'euros)

	31/12/2025		31/12/2024	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Intérêts sur compte de Dépôts à vue		4 358		10 532
Intérêts sur compte de Dépôts à terme		15 796		16 237
Commissions sur opérations de Hors-Bilan		3 700		1 858
Intérêts sur prêts aux Sociétés de Crédit		187 133		236 947
Autres intérêts		9 231		10 721
Dotation/Reprise Dépréciations sur intérêts	-182	0	-880	0
Pertes sur Créances Irrécouvrables	746		6 212	
Intérêts sur Emprunts AFD	343 617		372 574	
Intérêts sur Emprunts BEI et BICEC	0			
Indemnités de Réaménagement				
Commissions	1 925		681	
TOTAL OPÉRATIONS AVEC ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	346 106 ¹	220 217	378 587	276 295
Intérêts		245 570		240 681
Commissions sur opérations de Hors-Bilan		9 021		9 597
Dotation/Reprise Dépréciations sur intérêts	112		-3 181	
Perte sur Créances Irrécouvrables - intérêts	6 326		13 124	
TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	6 438	254 591	9 943	250 279
Intérêts		19 762		14 679
Dotation/Reprise Dépréciations sur intérêts	0	1 752	1 826	
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENUS FIXES	0	21 514	1 826	14 679
TOTAL INTÉRÊTS PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS	352 543	496 322	390 355	541 254

NOTE 9 - Revenus des titres à revenu variable (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes	21 066	10 119
Revenus titres à long terme	3 784	3 321
Jetons de Présence	38	62
TOTAL	24 888	13 502

NOTE 10 - Commissions (en milliers d'euros)

	31/12/2025		31/12/2024	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Commissions de Dossiers sur opérations avec Établissements de Crédit		2 175		2 434
Commissions de Dossiers sur opérations avec la Clientèle		3 868		4 253
Commissions de Dossiers sur opérations sur Titres		83		121
Commissions financières d'instruction		1		1 099
Commission de Gestion		6 673		11 665
Commission sous Participation AFD		7 745		8 705
Commission de subvention		2 132		6 080
Commissions opérations sur titres	11		19	
Commissions Financières d'Apporteur de Marchés	103		165	
Charges sur opérations Diverses	189		115	
Commissions gestion	2 671		5 226	
TOTAL	2 973	22 677	5 524	34 357

Les commissions reçues sont comptabilisées selon l'article 2131-1 de l'ANC 2014-07. Conformément à l'article 2131-5 de l'ANC 2014-07, les commissions sont étalées sur la durée de vie effective du crédit de manière linéaire selon le projet.

Le périmètre de l'étalement correspond aux commissions de dossiers dont le projet a fait l'objet d'une signature au cours de l'année écoulée.

Au titre de 2025, le montant des commissions enregistrées en produits constatés d'avance s'élève à 13,1 M€.

NOTE 11 - Autres produits d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Gains de change net sur Opérations sur Prêts Emprunts et Trésorerie	0	
Divers	-11 988	-12 481
TOTAL	-11 988	-12 481

NOTE 12 - Autres charges d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Perte de change nette sur opérations sur prêts emprunts et trésorerie	2 828	3 787
Divers	346	254
TOTAL	3 174	4 041

NOTE 13 - Autres frais administratifs (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de Services AFD	96 063	94 757¹
<i>dont personnel mis à disposition et engagement sociaux</i>	<i>64 700</i>	<i>63 400</i>
<i>dont prestations de gestion et appui technique</i>	<i>28 300</i>	<i>28 100</i>
<i>dont prestations de représentation</i>	<i>3 100</i>	<i>3 200</i>
Charges communes facturées par l'AFD	0	0
Impôts et Taxes	2 421	1 562¹
Charges Diverses	20 583	23 059
<i>dont autres charges</i>	<i>29 679</i>	<i>29 512</i>
<i>dont charges refacturées à l'AFD</i>	<i>10</i>	<i>0</i>
<i>dont charges refacturées à des tiers</i>	<i>-9 283</i>	<i>-6 711</i>
<i>dont charges honoraires de commissariat</i>	<i>176</i>	<i>258</i>
TOTAL	119 067	119 377

¹Reclassement de la quote part de taxe ACPR facturée par l'AFD.

NOTE 14 - Coût du risque (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations en Capital sur les Établissements de Crédit	-755	-30 461
Reprises en Capital sur les Établissements de Crédit	8 987	55 443
Dépréciations en Capital sur la Clientèle	-48 973	-19 006
Reprises en Capital sur la Clientèle	35 891	45 179
Dépréciations en Capital sur obligation simple et convertible	-1 351	-6 385
Reprises en Capital sur obligation simple et convertible	840	5 446
Dotations Provisions sur Risques Collectifs	-23 881	-31 712
Reprises Provisions sur Risques Collectifs	43 506	27 920
Pertes sur Créances irrécouvrables en Capital	-9 829	-106 936
Récupération sur créances amorties	103	29 705
TOTAL	4 538	-30 808

Les passages en pertes concernant des douteux s'élèvent à 9 774 K€.

NOTE 15 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Plus -Value (Moins-Value) Nette sur Participations	55 420	46 619
Plus -Value (Moins-Value) Nette sur Immobilisations	0	0
Résultat de change sur cession de Participations	2 550	-240
Dotations pour dépréciations de participations	-108 554	-58 304
Reprise de dépréciations de participations	37 509	35 327
Dépréciation en capital sur obligation convertibles	0	0
Reprises de dépréciation en capital sur obligation convertibles	0	0
Pertes nettes sur actifs immobilisés	-274	-2 055
TOTAL	-13 350	21 348

NOTE 16 - Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

	31/12/2025		31/12/2024	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Dotation au provision pour risque – litige				
Régularisations sur Exercices Antérieurs Charges			5	
Autres charges exceptionnelles	32		50	
Reprise provision pour risque – litige				
Régularisations sur Exercices Antérieurs Produits		508		640
Autres produits exceptionnels		1 028		1 026
Sous-total	32	1 536	55	1 666
RÉSULTAT	1 505		1 611	

Les produits exceptionnels consistent principalement en une indemnité pour préjudice d'un montant de 1 M€ perçue en raison des nuisances induites par la réalisation des travaux rue de Rivoli et de régularisation de retenues à la source pour un montant de 0,5 M€.

NOTE 17 - Résultat courant après impôt (en milliers d'euros)

	Résultat Comptable Avant IS y compris impôts étrangers	Imputations Fiscales Nettes	Résultat Fiscal	Impôts sur les bénéfices	Avis de recouvrement contrôle fiscale	Résultat Comptable Après Impôt
	(a)	(b)	(c)=(a)+(b)	(d)	(e)	(a)-(d)-(e)
Résultat Courant	72 580	-16 166	56 414	14 894		57 686
Résultat Exceptionnel	1 505		1 505			1 505
RÉSULTAT GLOBAL	74 084	-16 166	57 918	14 894	0	59 191

NOTE 18 - Effectif et ventilation par catégorie

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	372	367
Employés	8	7
Total Siège	380	374
Cadres	26	24
Total Agences	26	24
TOTAL	406	398

Les charges de personnel sont intégrées dans les prestations de services AFD (note 13).

**NOTE 19 - Ventilation géographique du chiffre d'affaires
(en milliers d'euros)**

	31/12/2025	31/12/2024
France	130 714	126 497
Étranger	456 839	487 444
TOTAL	587 553	613 941

NOTE 20 - Actifs et passifs en devises (en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Contrevaaleur en Euros des Actifs en Devises	8 169 654	8 130 110
Contrevaaleur en Euros des Passifs en Devises	6 970 662	7 025 138
SOLDE ACTIFS ET PASSIFS EN DEVISES	1 198 992	1 104 971

NOTE 21 - Situation des parts en capital supérieures ou égales à 10% détenues au 31/12/2025

	PAYS	%
PARTS SUPÉRIEURES À 50 %		
TIBA EDUCATION HOLDING BV	Égypte	100%
DIGITAL AFRICA SAS	Multi-pays	100%
BREDEV SAS	Brésil	100%
PARTS DE 10% À 50%		
AVERROES FINANCE II	Multi-pays	50%
AVERROES FINANCE III	Multi-pays	50%
BROMPTON HOLDCO LTD	Kenya	48%
FALCON HOLDING INVERSIONES II S.A.C.	Pérou	44%
AXA IM NATURAL CAPITAL OPPORTUNITIES FUND SICAV-RA	Multi-pays	40%
ELGON HEALTHCARE LTD	Kenya	36%
PEF PHARAOH	Égypte	35%
AUGUST ENERGY INVESTMENT CO PTE. LTD.	Inde	34%
ILERA HOLDINGS	Maroc	33%
SEAF INDE AGRIBUSINESS INTERNATIONAL FUND	Inde	33%
MPX SOLUTIONS LLC	Multi-pays	32%
MEKONG SOLAR ASSET MANAGEMENT PTE.LTD.	Thaïlande	30%
VINCI CLIMATE CHANGE A LP	Brésil	29%
ACON ALAOF V	Multi-pays	29%
LIGHTROCK LATAM BIOMASS FUNDO DE INVESTIMENTO EM P	Brésil	29%
OSIRIS PHARMA	Égypte	27%
AVERROES AFRICA	Multi-pays	27%
AMETHIS MILLING SPV	Mozambique	26%
CONGO ENERGY SOLUTION LIMITED	République Démocratique du Congo	26%
OCSADEN INVESTMENT LIMITED	Maroc	25%
AVERRHOA NATURE BASED SOLUTIONS SCA SICAV-RAIF	Multi-pays	25%
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA PARALLEL FUND II SLP	Multi-pays	25%
IT HOLDING	Égypte	24%
TLG FINANCE SAS	Multi-pays	23%
MC IV PHARMA	Maroc	23%
HOLDCO SOLARISE AFRICA LTD	Multi-pays	22%
METIER AMN PARTNERSHIP LP	Maurice	22%
ASHMORE ANDEAN FUND III LP	Colombie	22%
AFRICINVEST III SPV I	Kenya	22%
FONDS FRANCO-AFRICAÏN 3	Multi-pays	22%
AFRICA TELECOM INFRASTRUCTURE SERVICES	Multi-pays	21%
FE II DELTA 1 K/S	Sierra Leone	21%
CREED HEALTHCARE HOLDCO LTD	Multi-pays	20%
ACON LATIN AMERICA OPPORTUNITIES FUND A LP	Multi-pays	20%
FRONTIER CLEARING FUNDS	Multi-pays	20%
PROXIMITY FINANCE	Myanmar	20%
AFRICINVEST SMALL CAP FUND	Multi-pays	20%
ACON LATIN AMERICA OPPORTUNITIES FUND IV-A LP	Multi-pays	20%
PAHAL FINANCIAL SERVICES PRIVATE LIMITED	Inde	20%
PARADIGM TOWER VENTURES	Rwanda	19%
AMERICAS ENERGY FUND II CLEAN ENERGY LP	Multi-pays	19%
AAVISHKAAR FRONTIER FUND	Multi-pays	19%
RESPUBLICA GROUP (PTY) LTD	Afrique du Sud	19%
CENTRAL AMERICAN MEZZANINE INFRASTRUCTURE FUND II LP	Multi-pays	19%
ABRAAJ NAH LIMITED	Tunisie	18%
ACON INJECTABLE INVESTORS I LP	Multi-pays	18%
DIVERCITY URBAN PROPERTY FUND PROPRIETARY LIMITED	Afrique du Sud	17%
MC III SCAN 1 LTD	Multi-pays	17%
LOMBARD ASIA V L.P.	Thaïlande	17%
CAURIS CROISSANCE II	Multi-pays	17%

	PAYS	%
ADOBE MEZZANINE FUND II	Mexique	17%
CAPSQUARE ASIA PARTNERS II	Indonesie	16%
ACON SUNRISE INVESTORS I L.P	Colombie	16%
SERENGETI ENERGY	Multi-pays	16%
MAMBO RETAIL LTD	Kenya	16%
JOLIBA CAPITAL FUND I L.P	Multi-pays	16%
IMPERIUM HOLDING	Maroc	16%
AFRICA BOVINE LTD	Multi-pays	16%
NRSP MICROFINANCE BANK LIMITED	Pakistan	16%
AGRIF COÖPERATIEF U.A.	Multi-pays	16%
CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS - TUNISIE	Tunisie	16%
AFRIGREEN DEBT IMPACT FUND SLP	Multi-pays	16%
FONDS FRANCO-AFRICAÏN 2 FPCI	Multi-pays	15%
JSC CREDO BANK	Georgie	15%
ACTIVA FINANCES LTD	Multi-pays	15%
INCOFIN INDE PROGRESS FUND - I	Inde	14%
GROWTH CATALYST PARTNERS	Inde	14%
SAWARI VENTURES NORTH AFRICA FUND COÖPERATIEF U.A.	Égypte	14%
TRIPLE P SEA FINANCIAL INCLUSION FUND LP	Multi-pays	14%
ETHOS MEZZANINE PARTNERS 3	Multi-pays	13%
FONDS FRANCO AFRICAÏN FPCI	Multi-pays	13%
DIGIPAY U.A.	Égypte	13%
ASHMORE ANDEAN FUND II	Multi-pays	13%
KAIZEN PRIVATE EQUITY II PTE LTD	Multi-pays	13%
AFRICAN DEVELOPMENT PARTNERS IV LIMITED	Multi-pays	13%
GEF LATAM CLIMATE SOLUTIONS FUND III LP	Brésil	12%
ACON BIOS INVESTORS LP	Argentine	12%
SOLAR X LTD	Mali	12%
EXAGON - XIC LATIN AMERICA FUND I L.P.	Multi-pays	12%
VENTURES PLATFORM PAN-AFRICAN FUND II	Nigéria	12%
ECP AFRICA FUND IV	Multi-pays	12%
KERYX INVESTMENT LIMITED	Maurice	11%
ARGAN INFRASTRUCTURE FUND PCC LLC	Multi-pays	11%
INTAJ CAPITAL II LP	Multi-pays	11%
HUMANIA NORTH AFRICA HOLDING	Égypte	11%
ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	Tunisie	11%
HSBC REAL ECONOMY GREEN INVESTMENT OPPORTUNITY	Multi-pays	11%
MIROVA SUSTAINABLE LAND FUND 2 SLP RAIF	Multi-pays	11%
LIQUIDITY ACCELERATOR FUND	Multi-pays	11%
ACBA BANK OPEN JOINT STOCK COMPANY	Arménie	10%
EUROPEAN DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTIONS MGMT CPY	Multi-pays	10%
ENDA TAMWEEL	Tunisie	10%
CATALYST FUND II	Multi-pays	10%
VINTE VIVIENDAS INTEGRALES S.A.B. DE C.V	Mexique	10%
MGM SUSTAINABLE ENERGY FUND II LP	Multi-pays	10%

NOTE 22 - Engagements sur opérations en devises¹

	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir	0	0
Devises à livrer	0	0

¹ Ces informations ne font pas partie du hors-bilan publiable.

NOTE 23 - Tableau des filiales et participations

A – Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de Proparco soit 13 535 132,48 € Nouveau capital social de PROPARCO : 1 353 513 248 EUR		Capital (en K devise)	Autres capitaux propres (en K devise)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute (eur)	Valeur comptable nette (eur)	Prêts et avances consentis et non encore remboursés (eur)	Dernier C.A. HT (en K devise)	Dernier résultat (en K devise)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (eur)	Derniers comptes audités
FILIALES détenues à plus de 50 % :											
PARTICIPATIONS détenues entre 10 et 50 % :											
ACBA BANK OPEN JOINT STOCK COMPANY	AMD	89 775 000,00	44 747 017,00	10%	20 886 540,94	18 778 618,37		35 143 735,00	28 918 362,00	1 494 360	31/12/2024
HSBC REAL ECONOMY GREEN INVESTMENT OPPORTUNITY	EUR	NA	NA	11%	50 000 000,00	46 453 773,62		NA	NA		NA
Liquidity Accelerator Fund	USD	NA	NA	11%	31 543 971,03	31 543 971,03		NA	NA		fonds entrée en 2025
Humania North Africa Holding	AED	608 911,86	-316 500,88	11%	18 239 639,86	18 239 639,86		180 341,17	-192 008,24		31/12/2024
GEF LATAM CLIMATE SOLUTIONS FUND III, LP	USD	70 558,58	0,00	12%	22 523 384,35	22 523 384,35		NA	0,00	207 518	31/12/2024
African Development Partners IV Limited	USD	NA	NA	13%	35 790 370,69	35 790 370,69		NA	NA		fonds entrée en 2025
Ethos Mezzanine Partners 3	USD	89 064,89	276,23	13%	13 610 568,94	11 492 395,94		NA	-3 647,38	13 831	31/12/2024
AFRIGREEN Debt Impact Fund SLP	EUR	10 027,36	-1 503,63	16%	15 000 000,00	15 000 000,00		NA	-1 306,34		31/12/2024
JOLIBA CAPITAL FUND I, L.P	EUR	81 717,38	-66 284,11	16%	14 000 000,00	14 000 000,00		NA	-2 441,42		31/12/2024
Mambo Retail Ltd	USD	1 938,00	186 730,95	16%	30 464 362,13	29 931 458,09		3 366,23	2 306,23	733 124	30/06/2024
SERENGETI ENERGY	USD	171 196,39	-6 073,62	16%	23 214 624,96	18 647 888,03		23 439,03	2 181,81		31/12/2024
LOMBARD ASIA V L.P.	USD	65 064,70	-3 618,44	17%	15 121 005,36	15 121 005,36		NA	14 734,75	391 808	31/12/2024
MC III SCAN 1 Ltd	USD	112 571,86	-49 140,47	17%	18 340 629,49	11 333 318,01		NA	-2 435,34		31/12/2024
Diversity Urban Property Fund Proprietary Limited	ZAR	1 531 366,00	-114 675,00	17%	15 157 249,85	15 157 249,85		446 421,00	99 626,00		30/06/2024
Paradigm Tower Ventures	USD	NA	NA	19%	19 423 384,49	19 423 384,49		NA	NA		fonds entrée en 2025
MC IV Pharma	EUR	735 000,00	-661 923,48	23%	14 500 000,00	14 500 000,00		NA	-128,36		31/12/2024
FRONTIER CLEARING FUNDS	USD	NA	NA	20%	16 239 251,99	15 520 658,29		4 897,00	2 792,00		31/12/2024
Africa Telecom Infrastructure Services	USD	73 108,64	636,21	21%	17 431 083,24	15 833 453,42		NA	-11 563,85		31/12/2024
FONDS FRANCO-AFRICAIN 3	EUR	NA	NA	22%	15 100 000,00	15 100 000,00		NA	NA		fonds entrée en 2025
AFRICINVEST III SPV I	EUR	252 344,00	24 178 452,00	22%	19 847 260,00	13 778 387,35		30 585 839,00	5 033 125,00		31/12/2024
ASHMORE ANDEAN FUND III, LP	USD	68 874,58	-11 719,28	22%	18 173 012,07	18 173 012,07		NA	5 526,32		31/12/2024
Averrhoa Nature Based Solutions, SCA SICAV-RAIF	EUR	NA	NA	25%	20 000 000,00	20 000 000,00		NA	NA		fonds entrée en 2025
Meridiam Infrastructure Africa Parallel Fund II SLP	EUR	270 750,66	0,00	25%	29 513 957,33	29 513 957,33		NA	3 067,61		31/12/2024
Averroes Africa	EUR	14 303,07	0,00	27%	14 693 879,29	14 693 879,29		NA	319,55		31/12/2024
OSIRIS PHARMA	USD	NA	NA	27%	17 043 033,66	17 043 033,66		NA	NA		fonds entrée en 2025
ACON ALAOF V	USD	42 300,00	30 079,32	29%	21 981 632,89	21 981 632,89		NA	7 930,89		31/12/2024
VINCI CLIMATE CHANGE A, LP	USD	15 150,62	-1 209,80	29%	25 912 083,11	25 912 083,11		NA	-4 514,18		31/12/2024
MEKONG SOLAR ASSET Management PTE.LTD.	USD	28 464,35	3 507,94	30%	14 566 061,32	14 566 061,32	686 364	12 881,68	1 330,28		31/12/2024
Ilera Holdings	USD	NA	NA	33%	18 136 827,02	3 720 123,85		NA	NA		- pas d'AFS
August Energy Investment Co Pte. Ltd.	USD	NA	NA	34%	17 043 033,66	17 043 033,66		NA	NA		fonds entrée en 2025
PEF Pharaoh	USD	NA	NA	35%	14 973 107,21	14 971 831,27		NA	NA		fonds entrée en 2025
AXA IM NATURAL CAPITAL OPPORTUNITIES FUND SICAV-RA	USD	NA	NA	40%	21 303 792,07	21 303 792,07		NA	NA		fonds entrée en 2025
AVERROES FINANCE III	EUR	70 844,34	0,00	50%	28 855 850,00	28 855 850,00		NA	2 635,40		31/12/2024

A – Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de Proparco soit 13 535 132,48 € Nouveau capital social de PROPARCO : 1 353 513 248 EUR										
	Capital (en K devise)	Autres capitaux propres (en K devise)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute (eur)	Valeur comptable nette (eur)	Prêts et avances consentis et non encore remboursés (eur)	Dernier C.A. HT (en K devise)	Dernier résultat (en K devise)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (eur)	Derniers comptes audités
PARTICIPATIONS détenues à moins de 10% :										
AMUNDI PLANET EMERGING GREEN ONE	USD	ND	ND	3%	80 984 774,86	77 731 818,92	74 284,29	9 215,69		31/12/2024
PI FUND V-A, L.P.	USD	NA	NA	2%	24 835 009,52	24 835 009,52	NA	NA		fonds entrée en 2025
VOLTALIA S.A	EUR	1 263 624,71	-73 611,00	2%	27 675 240,00	18 402 020,43	546 681,00	-19 244,00		31/12/2024
PROCREDIT	EUR	294 492,46	-5 154,00	2%	14 981 654,70	11 150 843,60	NA	113 769,85	573 908	31/12/2024
APIS GROWTH FUND	USD	84 737,80	NA	3%	16 019 203,75	16 019 203,75	NA	44 730,58	44 840	31/12/2024
QUADRIA CAPITAL FUND II PAR LP	USD	0,00	454 226,26	3%	14 625 242,85	14 625 242,85	NA	14 931,52		31/12/2024
LEAPFROG EMERGING CONSUMER FUND III LP	USD	547 566,03	92 815,11	4%	16 321 772,33	16 321 772,33	NA	-27 591,07	111 142	31/12/2024
QUADRIA CAPITAL FUND III	USD	98 536,74	0,00	4%	30 695 593,82	30 695 593,82	NA	3 117,16		31/12/2024
AFRICAN DEVELOPMENT PARTNERS 3	USD	534 486,71	246 613,85	4%	15 957 173,70	15 957 173,70	NA	-13 210,87	50 947	31/12/2024
ANNAPURNA FINANCE PRIVATE LTD	INR	1 045 400,00	16 595 100,00	5%	14 255 844,90	14 255 844,90	5 693 700,00	352 600,00		31/03/2024
CRESCERA GROWTH CAPITAL FUND V-A, L.P.	USD	46 300,00	0,00	5%	17 701 278,74	17 701 278,74	NA	62,00		31/03/2024
HELIOS SPORTS AND ENTERTAINMENT GROUP LTD	USD	NA	NA	5%	17 008 700,21	17 008 700,21	NA	NA		fonds entrée en 2025
HORIZON CAPITAL GROWTH FUND IV	USD	52 799,47	53 613,96	5%	16 638 741,71	16 638 741,71	NA	2 283,39	11 858	31/12/2024
MEDITERRANIA CAPITAL IV	EUR	67 249,95	-4 116,30	6%	20 000 000,00	20 000 000,00	NA	1 875,44		31/12/2024
AMETHIS FUND III S.C.A., SICAV-RAIF	EUR	293 500,00	1 157,24	6%	20 000 000,00	20 000 000,00	NA	-9 223,22		31/12/2024
ALCAZAR ENERGY PARTNERS II SCS	USD	25 420,14	-13 233,69	6%	25 834 878,03	25 834 878,03	NA	588,77		31/12/2024
SOUTH ASIA GROWTH FUND III, LP	USD	173 453,81	1 869,89	7%	26 483 250,77	26 483 250,77	NA	-12 272,07		31/12/2024
AFRICINVEST FUND IV LLC	USD	180 116,95	-23 255,12	7%	26 955 781,06	26 955 781,06	NA	5 097,43	422 030	2023/12/31
EXACTA ASIA INVESTMENT II	USD	228 322,07	145 270,18	7%	16 738 308,50	16 738 308,50	NA	-10 654,22		31/12/2024
SPE AIF I	USD	182 537,56	48 901,66	8%	14 103 205,91	14 103 205,91	NA	13 159,27	632 946	31/12/2024
EXACTA ASIA INVESTMENT III	USD	26 880,57	62 110,30	8%	21 890 404,37	21 890 404,37	NA	1 280,34		31/12/2024
Helios CLEAR Fund SCS	USD	NA	NA	8%	17 044 007,44	17 044 007,44	NA	NA		fonds entrée en 2025
RMBV North Africa Fund III, C.V.	USD	NA	NA	8%	17 088 346,40	17 088 346,40	NA	NA		fonds entrée en 2025
Africa Renewable Energy Fund II SCS	EUR	26 296,13	NA	8%	15 000 000,00	8 710 490,00	NA	-9 209,41		31/12/2024
Adenia Capital V	USD	85 419,80	-16 689,37	9%	34 938 880,22	34 938 880,22	NA	1 793,20		31/12/2024
Leapfrog Climate Fund, LP	USD	547 566,03	92 815,11	9%	17 043 033,66	17 043 033,66	NA	-27 591,07		31/12/2024
Vinte Viviendas Integrales, S.A.B. de C.V	USD	1 609 112,00	4 707 248,10	10%	36 135 894,76	34 468 264,17	4 909 760,00	440 371,00	1 073 699	31/12/2024
					1 305 585 819	1 238 589 342	686 364		5 762 012	

B – Renseignements globaux sur les autres titres, dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de Proparco	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts et avances consentis et non encore remboursés (eur)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (eur)
Filiales françaises	11 734 540	10 000	511 812	
Filiales détenues à plus de 50 % :	11 734 540	10 000	511 812	
Participations détenues entre 10 et 50 % :	0	0		
Filiales détenues à moins de 10 % :	0	0		
Filiales étrangères	4 442 142	3 250 233		0
participations détenues à plus de 50 % :	4 442 142	3 250 233		0
Participations détenues à moins de 10 % :				0
Participations détenues entre 10 et 50 % :	0	0		
Participations dans les sociétés françaises	11 620 250	8 341 442		0
Participations détenues à moins de 10 % :	1 000 000	1 000 000		0
Participations détenues entre 10 et 50 % :	10 620 250	7 341 442		0
Participations dans les sociétés étrangères	932 607 077	776 418 102		15 304 129
Participations détenues à moins de 10 % :	570 945 017	463 014 425		5 445 285
Participations détenues entre 10 et 50 % :	361 662 060	313 403 677		9 858 845
Participations pour compte de tiers	0	0		
	960 404 009	788 019 776	511 812	15 304 129

NOTE 24 - Entreprise liée

BILAN		31/12/2025	31/12/2024
NOTE 1			
	Compte à vue	119 739	177 118
	Compte à terme	522 933	538 193
NOTE 4/ Actif			
	Reversement marge	11 566	11 451
	Autres	20 907	26 849
NOTE 4/ Passif			
	Prestation AFD	47	9 669
	Autres	0	0
NOTE 5			
	Compte à vue	2 534	7 085
	Emprunts	6 310 624	6 037 971
	Avance trésorerie	0	0
RÉSULTAT			
NOTE 8			
	Compte à vue	4 318	10 476
	Compte à terme	15 796	16 237
	Reversement marge	65 395	61 837
	Emprunts	-343 617	-372 574
	Avance trésorerie	0	0
	Intérêts	1 841	0
NOTE 13			
	Prestation AFD	-96 063	-94 757
	Autres	-2 844	-2 262
NOTE 11			
	Commissions AFD	8 989	10 903

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société PROPARCO S.A.,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROPARCO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-2 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC No. 2023-03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC No. 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC No. 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Identification et évaluation du risque de crédit

Le provisionnement du risque de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité

bancaire : votre société comptabilise des dépréciations et provisions sur les prêts aux établissements de crédit et à la clientèle pour couvrir les risques inhérents à ses activités, tel que décrit en parties 2-3, 2-6 et dans les notes 1, 6 et 14 de la partie 6 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations ou des provisions sur base individuelle ou collective.

V. Valorisation des titres de participation et autres titres détenus à long terme

Concernant l'activité de prises de participation, votre société comptabilise des dépréciations sur titres et des provisions tel que décrit en parties 2-4, 2-6, et dans les notes 2 et 15 de la partie 6 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des estimations significatives s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen des informations présentées par votre société, pour évaluer ces dépréciations et constituer ces provisions.

VI. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

VII. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et

principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VIII. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci

proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La-Défense et Paris,
le 24 avril 2026

KPMG S.A.
Signé par

Valéry FOUSSÉ

Valéry FOUSSÉ
Associé

Les commissaires aux comptes,

BDO Paris
Signé par

Benjamin IZARIÉ

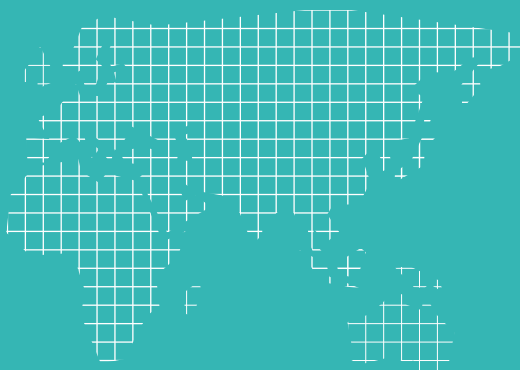
Benjamin IZARIÉ
Associé

Dépôt légal septembre 2026
N° ISSN : en cours d'attribution
Design : edeo-design.com
Cover design : Stéphanie Monnier
Photos credits : Freepik



2025

RAPPORT FINANCIER



151, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

Tél. : (33) 1 53 44 31 08

Fax : (33) 1 53 44 38 38

www.proparco.fr

Proparco S.A. - Capital social : 1 353 513 248 €

Siège social : 151, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

